

A L'ISSUE DE L'ÉLECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE (dans les 15 jours) :

1 exemplaire du procès-verbal d'élection au centre de traitement des élections professionnelles, à l'adresse suivante :

CTEP TSA 79104 76934 ROUEN CEDEX 9

2 exemplaires du procès-verbal d'élection à l'inspecteur du travail.

MT1



PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES SUPPLÉANTS



n° 10113 *04

DP

EL 03

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct.

Il est recommandé d'utiliser l'outil d'aide à la saisie des procès-verbaux sur www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr. Une notice expliquant le renseignement des procès-verbaux d'élections professionnelles peut également y être téléchargée.

<p>I ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DÉROULÉE L'ÉLECTION</p> <p>Raison sociale : <u>ADREXO(201)</u></p> <p>Adresse : <u>Avenue Tour de Loyre</u> <u>ZI la Tour de Loyre</u></p> <p>Code postal : <u>19360</u> Ville : <u>MALEMORT SUR CORREZE</u></p> <p>SIRET de l'établissement : <u>31515491352103603</u></p> <p>Autres établissements concernés par l'élection : <u>Liste à compléter au verso</u></p> <p>Numéro de convention collective (IDCC) : <u>7311</u> <i>Mention Indispensable</i></p> <p style="text-align: center;">INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION</p> <p>Durée du mandat des élus : <u>4</u> années ou bien <input type="checkbox"/> mois (si élection partielle)</p> <p>Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection DP : <u>1</u></p> <p>S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : <input type="checkbox"/></p> <p>Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : <u>19/11/2010</u></p> <p style="text-align: right;">(Suite au verso)</p>	<p>II COLLÈGE CONCERNÉ</p> <p>DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL : <i>Ne cocher qu'une case</i></p> <p>Collège unique <input type="checkbox"/></p> <p>1^{er} collège : ouvriers, employés <input type="checkbox"/></p> <p>2^{ème} collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres <input type="checkbox"/></p> <p>Autre collège : prévu par accord collectif ou protocole d'accord préélectoral <input type="checkbox"/></p> <p>COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : <i>(cocher le ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral sélectionné dans le cadre précédent)</i></p> <p>Ouvriers <input type="checkbox"/> 1</p> <p>Employés <input type="checkbox"/> 2</p> <p>Techniciens <input type="checkbox"/> 3</p> <p>Agents de maîtrise <input type="checkbox"/> 4</p> <p>Ingénieurs <input type="checkbox"/> 5</p> <p>Cadres <input type="checkbox"/> 6</p> <p>Autres : _____ <input type="checkbox"/> 7</p> <p><i>(préciser)</i></p> <p style="text-align: right;"><i>Ex : journalistes, pilotes...</i></p>
--	--

III RÉSULTATS DU 1^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS

Date du 1^{er} tour (JJ/MM/AAAA) : 05/02/2016

Horaires d'ouverture du scrutin : _____ Horaires de clôture du scrutin : _____

Y a-t-il eu carence de candidatures ? (cocher) Oui Non

A. Nombre d'électeurs inscrits A = 77

B. Nombre de votants B = 49

C. Bulletins blancs ou nuls C = 4

D. Suffrages valablement exprimés (B - C) D = 45

Le quorum a-t-il été atteint ?

QUORUM = $E = \frac{A}{2} = \frac{77}{2} = 38$

Non si D est inférieur à E

Oui si D est supérieur à E

Nombre de listes présentées au premier tour : 1

Nombre de sièges à pourvoir par le collège : P = 2

Quotient électoral (2 décimales) :

$G = \frac{D}{P} = \frac{45}{2} = 22.5$

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Les noms des candidats élus doivent être soulignés.

PARADE MARC	H	CAT											
MASOLEF GILLES	H	CAT											

Sexe H ou F	Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du candidat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valablement recueillis par chaque liste (total = D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Ne renseignez pas les colonnes 5 à 13 si le quorum n'est pas atteint					ÉLUS Porter la mention «Élu»	Nombre d'élus par liste	
						Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales)	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$ 8	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs				
									1 ^{er} siège 9	2 ^{ème} siège 10			3 ^{ème} siège 11
H	CAT		45	45	90	2	45	2	45	45	45		
H	CAT		45	45	90	2	45	2	45	45	45		

IV Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1^{er} tour :

NOM et PRÉNOM	Organisation syndicale (le cas échéant)	Signature
<u>SOYRILY Régis</u>	<u>FO</u>	<u>[Signature]</u>
<u>COMERS Jacques</u>	<u>Cgc</u>	<u>[Signature]</u>
<u>BUTARD Philippe</u>	<u>CFC-autres secteurs</u>	<u>[Signature]</u>
<u>Charles Denis</u>	<u>CIAT</u>	<u>[Signature]</u>
<u>TREMBAY Charles</u>	<u>SUD</u>	<u>[Signature]</u>
<u>TABAC C</u>	<u>CGT</u>	<u>[Signature]</u>
<u>Jude</u>	<u>CFM</u>	<u>[Signature]</u>

V Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1^{er} tour, indiquez pour chacune :

NOM de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartitions des suffrages entre organisations (en%)